

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES FORMATIONS DE TOPGEND

Applicables à compter du 01/07/2026

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « Conditions ») s'appliquent à toute commande de formation effectuée auprès de l'EURL TOPGEND, dont le siège social est situé 16 rue de Bordeaux 37000 Tours, immatriculée au RCS sous le numéro 91403242000012, représentée par M. RODRIGUES Frédéric, joignable par courriel à l'adresse topgendarmerie@gmail.com. L'acceptation des présentes Conditions par le Client vaut reconnaissance qu'il en a parfaitement connaissance et qu'il renonce à se prévaloir de tout autre document contradictoire.

Article 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions s'appliquent à l'ensemble des formations, qu'elles soient écrites ou orales, délivrées par TOPGEND, à l'exception de la PREPA TOTALE, régie par ses propres conditions particulières de vente.

Article 2 - Définitions

Dans le cadre des présentes conditions, les termes ci-dessous sont entendus selon les définitions suivantes :

- **CGU** : Conditions générales d'utilisation des services de TOPGEND.
- **Client** : Toute personne physique ou morale passant commande auprès de TOPGEND.
- **Commande ou Commande en ligne** : Tout acte d'achat réalisé par le Client.
- **Conditions** : Les présentes conditions générales de vente des formations de TOPGEND.
- **Formation** : Dispositif d'enseignement destiné à faire acquérir à l'inscrit un ensemble de savoirs et de savoir-faire, réalisé par la combinaison de supports et de services pédagogiques.
- **Inscrit** : Personne physique bénéficiaire d'une formation de TOPGEND.
- **Site** : Site internet (www.topgend.fr).

Article 3 - Caractéristiques essentielles des Formations

Les caractéristiques et descriptifs de chaque formation, ainsi que, le cas échéant, les conditions administratives, pédagogiques et les périodes d'inscription, sont précisés dans les documentations spécifiques à chaque formation et sur le site www.topgend.fr.

Article 4 - Validité des offres

Les offres et prix sont précisés sur le site www.topgend.fr et dans la documentation de la formation, en vigueur au moment de l'inscription.

Article 5 - Modalités d'inscription

L'inscription est possible en ligne sur le site www.topgend.fr.

Tout choix de formation et de session est définitif et ne peut donner lieu à un changement de

formation ou à un report d'inscription. Le Client reçoit, à l'issue de sa demande d'inscription, un accusé de réception par voie électronique validant sa commande de formation. Ce courriel présente un récapitulatif des éléments de sa commande, ainsi que les présentes Conditions en pièce jointe.

L'inscription n'est définitive qu'à réception du règlement total de la formation (ou du premier règlement en cas de paiements en plusieurs fois). La date effective de commande est celle du courriel validant la commande de formation. À l'issue de l'inscription, les premiers documents pédagogiques et/ou les identifiants permettant d'accéder à l'espace de formation en ligne sont envoyés, conformément au calendrier de formation.

Le Client reconnaît que la validation en ligne de sa commande sur le site vaut acceptation ferme et définitive des présentes Conditions, conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

Article 6 - Dispositions financières

6.1 Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux précisés sur le site www.topgend.fr ou dans la documentation de la formation au moment de l'inscription. Ils sont en euros, nets de taxes et sans frais de port.

Ces tarifs ne comprennent pas les éventuelles dépenses annexes nécessaires à une formation, notamment :

- L'acquisition de fournitures pédagogiques complémentaires à la formation (livres, logiciels, etc.). Le caractère facultatif ou obligatoire de ces fournitures est indiqué sur le Site ou dans la documentation de chaque formation.
- Les frais annexes nécessaires à l'accessibilité aux services (téléphone, déplacement aux ateliers en présentiel et aux regroupements, connexions internet, etc.).
- *Le cas échéant, les droits et frais d'inscription obligatoires pour les formations et les concours, payables auprès des établissements concernés.*

6.2 Moyens de paiement

Le moyen de paiement accepté est le paiement par carte bancaire (CB), directement sur le site internet Topgend.fr

Le Client s'engage à régler l'intégralité du montant de sa commande dans les délais convenus, que l'Inscrit soit assidu ou non dans sa formation.

En cas de paiement en plusieurs fois, tout défaut de règlement, même partiel, met fin aux facilités de paiement octroyées au Client. Le paiement en plusieurs fois peut faire l'objet de frais annexes, précisés dans la documentation de la formation.

En cas d'incident de paiement (unique ou échelonné), l'EURL TOPGEND se réserve le droit de :

- Recouvrer immédiatement l'intégralité des sommes restant à percevoir par tous les moyens légaux en vigueur,
- Suspendre la formation en cours,
- Refuser toute nouvelle Commande jusqu'au complet règlement des sommes dues à l'établissement,
- Refuser au Client de souscrire tout nouveau contrat de paiements échelonnés.

Le Client reste seul responsable des conséquences du non-paiement des sommes dues.

Article 7 - Délivrance des services et propriété intellectuelle

L'inscription à une formation TOPGEND est strictement personnelle. Tout transfert, mise à disposition ou reproduction totale ou partielle des supports de formation, sous quelque forme que ce

soit et à quelque titre que ce soit (gratuit ou onéreux), est strictement interdit et engage la responsabilité contractuelle et délictuelle de son auteur.

Les formations peuvent comprendre des contenus en ligne, téléchargeables ou envoyés par mail.
Accès au serveur de formation

Suite à son inscription, l'Inscrit reçoit les identifiants nécessaires pour accéder à son espace de formation et bénéficier des contenus et services. Tout accès à un espace de formation en ligne implique de la part de l'Inscrit le respect des CGU de TOPGEND. Les services sont accessibles pour la durée de la formation.

Article 8 - Inscription aux examens et concours

TOPGEND n'est pas compétent pour organiser les examens et les concours ou pour procéder à l'inscription à ceux-ci. Il appartient à l'Inscrit de se renseigner le plus tôt possible sur les conditions ainsi que sur les dates d'ouverture et de clôture de ces inscriptions et d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'organisme ou de l'administration concernée.

TOPGEND ne se charge donc pas de l'inscription du candidat aux concours. Le Client peut prendre rendez-vous avec un CIR (Centre d'Informations et de Recrutement de la gendarmerie) ou consulter le site internet : lagendarmerierecrute.fr.

TOPGEND ne peut en aucun cas être tenu responsable de la non-possibilité pour un candidat de s'inscrire au concours de la gendarmerie, alors même qu'il aurait suivi une formation avec TOPGEND pour s'y préparer. Les informations données par TOPGEND ne sauraient se substituer aux informations communiquées par l'autorité compétente, ici la gendarmerie nationale.

La non-inscription aux examens et concours ne constitue pas un motif de remboursement des droits d'inscription à TOPGEND.

Article 9 - Rétractation

Le Client dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la validation de son inscription pour exercer son droit de rétractation, conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation.

Toute demande de rétractation doit être adressée par écrit à topgendarmerie@gmail.com. Le Client peut utiliser le modèle de formulaire prévu à l'article R.221-1 du Code de la consommation, sans que cela soit obligatoire.

En cas de rétractation, le remboursement intégral sera effectué par virement bancaire dans un délai maximal de 14 jours.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contenus numériques fournis immédiatement après accord du Client, ni aux formations pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation, dès lors que le Client a expressément renoncé à ce droit.

Article 10 - Cessation anticipée de Formation

10.1 Dispositions générales

Le Client peut mettre fin de manière anticipée à sa formation dans les conditions ci-après. Toute demande de cessation anticipée doit être envoyée à TOPGEND à l'adresse topgendarmerie@gmail.com.

Il appartient au Client de prouver que la demande de cessation anticipée a bien été effectuée. Toute demande de cessation anticipée ne peut concerner que l'intégralité de la formation.

Si la demande de cessation anticipée est acceptée, il reste à la charge du Client :

- **0 %** du montant total dû pour toute interruption intervenant entre l'expiration du délai de rétractation mentionné à l'article 9 des présentes Conditions et le jour précédant le début de la formation (soit 100 % remboursé au Client).
- **60 %** du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 40 jours calendaires inclus après le début de la formation (soit 40 % remboursé au Client), sauf si le coût de la formation déjà réalisée, calculé selon le barème prévu à l'article 11 suivant, est supérieur.
- **100 %** du montant total dû pour toute interruption intervenant au-delà du 41ème jour calendaire (soit à partir du 41ème jour calendaire inclus) (aucun remboursement au Client).

N.B. Les échéanciers éventuellement contractés devront être honorés à hauteur des sommes acquises à TOPGEND.

- Le montant des documents pédagogiques est systématiquement dû à TOPGEND. Ce montant est évalué à 20 % du montant total de la formation.
- Les entretiens individuels, les oraux partagés, les oraux jury en visioconférence déjà effectués sont facturés 90 euros l'unité TTC.
- Les entretiens en « masterclass » ou cours collectifs en visioconférence déjà effectués sont facturés 40 euros l'unité.
- Les corrections des devoirs ou ateliers déjà réalisées sont facturées 20 euros TTC par devoir ou atelier.
- Les abonnements à Brief-me sont systématiquement dus à TOPGEND pour un montant de 50 euros TTC.

En cas de cessation anticipée, les frais retenus couvrent notamment l'accès aux contenus pédagogiques déjà délivrés ainsi que les prestations effectivement réalisées. Ces sommes demeurent dues même en cas d'échéancier de paiement.

Article 11 - Force majeure

Le Client peut mettre fin à son contrat en cas de force majeure, au sens de la jurisprudence française, définie comme un événement **extérieur, imprévisible et irrésistible** empêchant l'exécution du contrat.

Ne constituent pas un cas de force majeure :

- l'impossibilité de s'inscrire au concours de la gendarmerie,
- le fait d'être déclaré médicalement inapte à la gendarmerie après le début de la formation, dès lors qu'il appartient aux candidats de vérifier préalablement qu'ils remplissent les conditions médicales requises avant toute inscription.

Toute demande de résiliation pour force majeure doit être envoyée par écrit à TOPGEND à

l'adresse : topgendarmerie@gmail.com.

Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées demeureront à la charge du Client, à due proportion de leur valeur, conformément au barème suivant :

- Documents pédagogiques : systématiquement dus, évalués à 20 % du montant total de la formation,
- Entretiens individuels, oraux partagés ou oraux jury en visioconférence déjà effectués : 90 € TTC l'unité,
- Entretiens en « masterclass » ou cours collectifs en visioconférence déjà effectués : 40 € TTC l'unité,
- Corrections de devoirs ou ateliers déjà réalisés : 20 € TTC l'unité,
- Abonnements à Brief-me : systématiquement dus, pour un montant de 50 € TTC.

Il est rappelé que TOPGEND ne saurait être tenu responsable d'un retard ou d'une impossibilité de délivrance résultant d'un cas de force majeure, tel que défini ci-dessus.

Article 12 - Protection des données personnelles

Les données recueillies sont traitées par TOPGEND uniquement pour la gestion de la scolarité et la relation client. Elles ne sont jamais cédées ni revendues à des tiers.

Les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée des délais légaux de prescription. Elles peuvent être transmises à des sous-traitants (hébergeur, prestataire de paiement), strictement dans le cadre de l'exécution du contrat.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de ses données, en écrivant à topgendarmerie@gmail.com. Elle peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 13 - Responsabilité de l'Inscrit et de TOPGEND

Chaque Inscrit s'engage à respecter les présentes Conditions ainsi que les CGU de TOPGEND. Tout comportement contraire aux bonnes mœurs ou aux CGU pourra entraîner une exclusion définitive sans remboursement, sans préjudice des poursuites éventuelles.

TOPGEND s'engage à fournir les formations conformément à leur description. Toutefois, TOPGEND n'est tenu qu'à une obligation de moyens et ne saurait garantir la réussite aux concours préparés. Sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et directe.

Article 14 - Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions sont soumises au droit français.

En cas de litige, et à défaut de solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents du ressort de Tours, sauf dispositions légales contraires protégeant le consommateur.

Article 15 - Médiation

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement à un service de médiation pour résoudre à l'amiable un litige, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite.

Le médiateur compétent est : SAS Médiation Solution

222 chemin de la Bergerie

01800 Saint Jean de Niost

Site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

Article 16 - Dispositions finales

Si l'une des dispositions des présentes Conditions devait être déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions demeureront pleinement en vigueur.

Les parties conviennent que les échanges électroniques (mails, accusés de réception) feront foi entre elles.